



L'UNION NATIONALE
DES
SGPEN-CGT



à Paris le 16 janvier 2006

Réf. MC/DG - 15/2006

à M. Claudi LEBRETON
Président de l'ADF
6 rue Dugay Trouin
75006 PARIS

Monsieur,

Nous avons sollicité, en intersyndicale, une rencontre, ce que vous nous avez accordé dans un premier temps.

Pour diverses raisons vous avez délégué à monsieur Pierre MAILLE, président du Conseil Général du Finistère le soin de nous rencontrer le mardi 10 janvier 2006 à 9 heures au siège de l'ADF.

*La délégation intersyndicale était composée de :
L'Union Nationale des SGPEN-CGT et du SNAEN-UNSA, A & I-UNSA étant excusée.*

Pour l'ADF : Mr Pierre MAILLE, président du Conseil Général du Finistère et Mme MAREVAL, directrice de l'ADF.

Une large discussion s'est engagée sur différents points. Très vite des divergences de fond sont apparues sur le dossier de la décentralisation.

M. MAILLE nous a fait part qu'il n'y a aucune ligne politique de définie sur ce sujet, que pour sa part, il est pour la loi, contre son abrogation et contre sa réversibilité et qu'une grande majorité de l'ADF est sur la même longueur d'ondes.

Sur la question de l'externalisation des missions du service public, il nous a dit ne pas être opposé à la délégation du service public vers une entreprise privée, pour lui c'est le cahier des charges qu compte.

Suite aux élections cantonales et régionales une grande majorité de français ont voté pour les candidats de la gauche en opposition à la politique menée par la droite, politique de casse des conventions collectives, des statuts, de suppressions d'emplois, de privatisation des missions des services publics et de la loi de décentralisation et ses conséquences sur la disparition des services publics d'Etat et sa conception d'égalité de traitement de l'utilisateur sur l'ensemble du territoire. Cette décentralisation entraîne l'explosion de la fiscalité locale.

.../...

Union Nationale des Syndicats Généraux des Personnels de l'Éducation Nationale

55, rue Pixérécourt - 75020 PARIS - Téléphone : 01 46 36 76 93 - Télécopie : 01 46 36 42 63 - CCP : 46 40 96 H PARIS
Adresse électronique : ATOSS.CGT@wanadoo.fr

.../...

Toutes les collectivités locales annoncent des difficultés à boucler leur budget. Le résultat de ces élections a donné une grande victoire à la gauche : 20 régions sur 22 et la majorité des départements. Vous êtes majoritaires à l'ADF.

La majorité des françaises et des français attendent un autre discours et une autre politique que ce que vient de nous dire Monsieur MAILLE.

Le 29 mai 2005, lors du référendum proposé au peuple, celui-ci a répondu majoritairement NON à 55 % à la constitution ultra libérale qui lui était présentée, les services publics étaient au centre des préoccupations.

Monsieur le Président, nous ne pouvons accepter les propos tenus par M. MAILLE. Nous pouvons nous poser la question à quoi sert l'ADF dans sa composition majoritairement à gauche si il n'y a aucune résistance à la politique de droite et aucune écoute de la mobilisation des personnels.

Vou n'êtes pas sans savoir les actions menées au printemps 2003 contre cette loi, contre les transferts des missions et des personnels TOS aux collectivités territoriales. Actions menées par toute la communauté éducative : parents, élèves, enseignants, ATOSS en intersyndicale, rejoints par l'ensemble des partis politiques de gauche : partis socialiste et communiste. Cette lutte continue aujourd'hui.

Tous les partis de gauche ont précisé leur position à ce sujet.

Le parti communiste demande l'abrogation de la loi et la réintégration des personnels ATOSS dans la fonction publique d'Etat, le parti socialiste dans sa synthèse de congrès, demande l'abrogation de cette loi.

François HOLLANDE, premier secrétaire du parti socialiste, lors d'une rencontre avec l'intersyndicale ATOSS, nous avait précisé qu'il était contre le transfert des TOS et de leurs missions, pas seulement pour des raisons financières mais aussi pour des questions de fond : contre l'éclatement du service public d'éducation.

Monsieur le Président, nous vous sollicitons à nouveau afin d'avoir une rencontre rapidement pour avoir votre positionnement sur ce dossier.

Nous envoyons un courrier à Monsieur François HOLLANDE pour l'informer de notre mécontentement et lui demander une audience afin que les élus socialistes aient une position conforme à celle de leur parti.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Michel CAUSSEMILLE,
Secrétaire Général.

